



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS
ET TERRITOIRES TROPICAUX

Projet : « *Renforcement de la Résilience au changement climatique des communautés locales de L¹uki et Mai-Ndombe en République démocratique du Congo* »

**APPEL A PROPOSITION POUR LA SELECTION D'UN DOCTORANT
PERIODE 2019-2021**

I. INTRODUCTION

L'École régionale postuniversitaire d'aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT) organise deux Master Professionnels diplômants et un Master Recherche sur trois métiers différents respectivement en **Gestion des aires protégées (GAP)**, **Technique d'aménagement forestier (TAF)** et **Aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (AGIFT)**. Elle organise aussi un doctorat (PhD) dans ce dernier domaine.

Le programme de formation en Master est géré au niveau sous régional grâce à un Accord de collaboration signé avec les institutions suivantes : Université de Dschang, Université de Yaoundé I et Ecole de Faune de Garoua (Cameroun) ; Ecole des Eaux et Forêts à Libreville et USTM (Gabon) et Université de Kisangani (RDC).

A l'instar d'autres institutions d'enseignement supérieur et universitaire, l'ERAIFT organise 4 missions essentielles dont : *l'enseignement, la recherche, les formations continues et les prestations de service*. S'agissant de la recherche scientifique, elle se fait en collaboration

1



Université de Kinshasa, Commune de Lemba, - B.P. 15.373 - Kinshasa, République Démocratique du Congo

☎ : +243(0)998658955 /243(0)998506701/+243(0)814261188- E-mail: info@eraift-rdc.org; Site : www.eraift-rdc.org

avec d'autres institutions internationales dont l'Université de Liège, l'Université Catholique de Louvain, le Musée Royal d'Afrique centrale, l'Université de Gand, l'Université Laval, et bien d'autres.

Etant donné que l'ERAIFT est née autour du programme **MAB de l'UNESCO** à savoir « *l'homme et la biosphère* », elle exerce essentiellement ses activités de recherche dans les trois réserves de biosphère en RDC ainsi que les cinq sites du patrimoine mondial de l'humanité en péril. En effet, elle dispose d'une station de recherche dans la réserve de biosphère de Luki (RBL) et un Assistant permanent à la réserve de biosphère de Yangambi où l'ERAIFT coordonne avec le CIFOR les activités du projet « *Yangambi, pôle scientifique au service de l'homme et des forêts* ».

Il convient de noter que l'ERAIFT jouit actuellement du statut de **Centre de Catégorie II de l'UNESCO** et dispose de ses propres organes de gestion. Bien qu'implantée au sein du campus de l'UNIKIN, l'ERAIFT dispose d'une autonomie académique, administrative et financière. D'autres détails supplémentaires sur l'Ecole sont consultables au travers son site web : www.eraift-rdc.org

La Réserve de Biosphère de Luki (RBL), située au cœur de la forêt du Mayumbe dans le Kongo central est cogérée par l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique (INERA) et le programme « Man and Biosphere » attaché au Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD). Cette réserve est un véritable laboratoire de recherche avec un potentiel pour les études sur les enjeux de la REDD+ et des fonctions des écosystèmes tropicaux.

En ce début 2019, l'Union Européenne finance un nouveau projet de mitigation et atténuation climatique. Ce projet est implémenté de 2019 à 2021, et est géré par le WWF-RDC en collaboration avec l'ERAIFT. Il comporte un important volet recherche et formation qui sera exécuté par l'ERAIFT. *Son objectif global est de promouvoir des systèmes de protection et d'exploitation des écosystèmes naturels régénérés en collaboration avec les communautés locales structurées en Comités Locaux de Développement (CLD).*

En vue de *contribuer à la résilience au changement climatique et à l'amélioration de la sécurité alimentaire* dans les villages autour de la réserve de Biosphère de Luki, l'Union Européenne offre dans le cadre ce projet, à travers l'ERAIFT 01 (une) bourse de recherche doctorale, de manière compétitive, sur une thématique en lien avec la *mise en place des*

conditions plus performantes et durables de production d'insectes comestibles dans les savanes mises en défens de Luki.

Le candidat retenu est encouragé à utiliser les ressources disponibles au titre des subventions pour financer l'inscription, les coûts du travail de recherche sur le terrain, l'acquisition de matériel, la documentation, la participation aux séminaires et conférences internationaux, la collecte, le traitement et l'analyse des données en vue de leur publication dans les revues internationales.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature comprend globalement les éléments suivants :

1. Une **lettre de motivation** adressée à la Direction de l'Ecole faisant état de la recherche à d'entreprendre. Cette lettre doit être manuscrite et écrite en deux langues (français et anglais), et d'une page maximum pour chacune ;
2. Un **protocole de recherche détaillé** (suivant la logique scientifique), comprenant : la revue de la littérature, la question principale de la recherche, l'hypothèse générale et spécifiques, les objectifs spécifiques, l'approche méthodologique utilisée, les résultats attendus, et les outils pour l'analyse qualitative et quantitative des données. Les annexes comprendront : les prévisions budgétaires, le chronogramme détaillé d'activités et des résultats escomptes, et le cadre logique. Au niveau du chronogramme, le candidat devra ressortir clairement les périodes de publication des articles scientifiques dans les revues internationales. **L'analyse systémique** doit être le fil conducteur de ce protocole de recherche. Le candidat devra montrer à l'aide d'un schéma bien annoté une bonne appropriation de cette approche (max 10 pages y compris les annexes).
3. Deux **lettres d'engagement de promoteur et/ou co-promoteur** pour superviser ce travail. L'un des membres est être titulaire d'une Unité d'Enseignement à l'ERAIFT ainsi que leurs CV.
4. Un curriculum vitae détaillé et actualisé reprenant bien les **publications scientifiques internationales** réalisées par le candidat ainsi que sa **participation à ces congrès et conférences scientifiques internationaux**.

III. PROFIL DU CANDIDAT

- Etre âgé de moins de 40 ans lors de l'examen des dossiers,

Université de Kinshasa, Commune de Lemba, - B.P. 15.373 - Kinshasa, République Démocratique du Congo

☎ : +243(0)998658955 /243(0)998506701/+243(0)814261188- E-mail: info@eraift-rdc.org; Site : www.eraift-rdc.org

- Détenteur d'un diplôme de Master 2 en sciences biologiques ou domaines apparentés, ou sciences de l'environnement, obtenu avec la mention au moins distinction (70%) ou diplômes équivalents : DES, DESS, DEA, etc.
- Connaissances suffisantes en écologie et biologie des insectes et du site d'étude (Réserve de biosphère de Luki)
- Aptitudes en recherches scientifiques multidisciplinaires moyennant quelques publications dans son actif
- Etre proactif, capacité de travailler de manière autonome, dans un environnement multiculturel et parfois sous pression.
- Faire preuve de probité morale et d'éthique professionnelle.
- Bonnes capacités communicationnelles avec les autorités de l'ERAIFT et bonne visibilité de l'Ecole au travers son projet de recherche.
- Connaissance des sites d'étude et de la culture des populations locales.

IV. DÉPÔT DU DOSSIER

Les dossiers de candidatures, doivent parvenir à L'ERAIFT, au plus tard le **mercredi 15 janvier 2020 à 15h** par courriel uniquement à l'adresse suivante :

M. le Directeur de l'ERAIFT

UNIVERSITE DE KINSHASA, B.P. 15.373, Kinshasa

Email : recrutement@eraift-rdc.org et valimunz2005@yahoo.fr

Tél. : 00243814261188 / 00243817061647.

République Démocratique du Congo

V. SÉLECTION DES CANDIDATURES

Le dossier transmis au-delà de l'échéance ne sera pas pris en considération (non examiné).

Un comité ad hoc constitué de Staff ERAIFT et WWF/RDC analysera les dossiers reçus.

Les candidats présélectionnés seront interviewés par Skype pour sélectionner un seul qui sera notifié. A compétence égale, la **candidature féminine** sera privilégiée.

Fait à Kinshasa, le 10 décembre 2019

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL